Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Canalisation enterrée bouchée

Par Mimi1

Bonjour, est ce qu'un regard d'accès aux eaux usées est obligatoire? Ceci afin d'en permettre le débouchage si nécessaire ? Sinon quoi?
Je suis locataire d'un logement depuis 8 ans et mon évier de cuisine ne s'évacue plus de façon progressive, avec tout à l'égout. Aucun regard d'accès connu selon propriétaire.
Qui doit faire quoi?
D'avance, merci.
Cordialement.

Par yapasdequoi

Bonjour,
Non le regard n'est pas obligatoire, il y a d'autres moyens de déboucher.
Le curage d'une canalisation privative est une charge locative selon le décret n°87-712.
Contactez un plombier.